

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF POUR 2024

1. Cadre réglementaire

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la Mairie.

Le Budget primitif 2024 retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, tant en fonctionnement qu'en investissement sur le budget de la commune

I. 2- Le contexte 2024 de la Commune

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- De ne pas augmenter les impôts locaux,
- De maintenir les investissements de la commune en sollicitant notamment des subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental et du SIERP

Le vote du présent budget est proposé selon la nomenclature M57 avec la reprise des résultats de l'exercice 2023 et la dissolution des budgets eau et assainissement suite au transfert de la compétence à la communauté de communes.

Par ailleurs, un tableau des emprunts figure, pour chaque budget, à la fin de la présente note.

II. Vue synthétique des budgets 2023

BP 2023		BP 2024	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
790 996 ,71	796 598,38	889 269,39	1 050 448,01

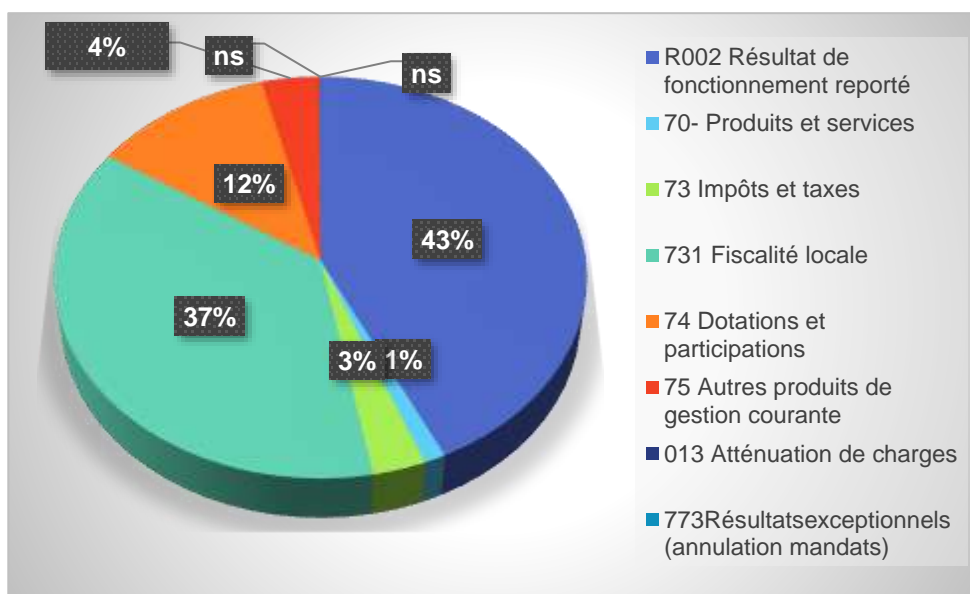
Budgets votés avec reprise des résultats

III. La vue globale du budget principal 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le montant prévisionnel des recettes de la section de fonctionnement se répartit ainsi qu'il suit :

Chapitre	BP+DM 2023	BP 2024	Variation
R002 Résultat de fonctionnement reporté	330 405,60	381 354,39	+15,40%
70- Produits et services	7 276 ,00	10 777,00	+48%
73 Impôts et taxes	7 500,00	26 500,00	NS
731 Fiscalité locale	325 656,00	330 184,00	+1,40%
74 Dotations et participations	79 611,11	105 854,00	+58 %
75 Autres produits de gestion courante	40 048,00	33 900,00	-16,50%
013 Atténuation de charges	500,00	200,00	NS
773RésultatsExceptionnels (annulation mandats)		500,00	NS
TOTAL	790 996 ,71	889 269,39	+14,90%



Chapitre 70 : Produits des services : Ce chapitre enregistre une recette exceptionnelle (remboursement des fluides par la communauté de communes

Chapitre 73 : Impôts et taxes : Sur ce compte est comptabilisé d'une part, le produit des taxes foncières sans augmentation du taux communal et, d'autre part, selon la nouvelle nomenclature, les droits de mutation reversés par le département.

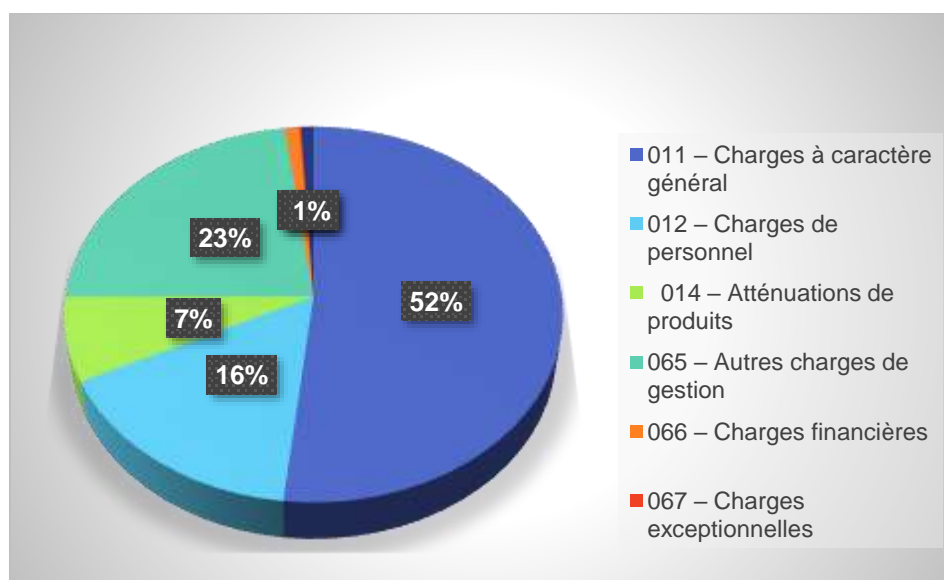
Chapitre 74 : Dotations et participations : Ce chapitre enregistre l'attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : Sont comptabilisés les loyers perçus par la commune et les versements effectués par la châtenne pour sa contribution aux travaux effectués sur Yèvre-le-Chatel

Résultat antérieur : Pour le budget primitif 2024 sont inscrits les excédents du budget communal mais aussi ceux de l'eau et de l'assainissement.

Dépenses :

CHAPITRE	BP + DM 2023	BP 2024	Variation
011 – Charges à caractère général	301 010,28	480 474,31	+53%
012 – Charges de personnel	132 536,00	142 300,00	+7,40%
014 – Atténuations de produits	64 100,00	64 100,00	0
023 – Virement à la section d'investissement	165 000,00		
065 – Autres charges de gestion	119 910,00	184 489,93	+71%
066 – Charges financières	3 653,43	9 000,00	+146%
067 – Charges exceptionnelles	1.000,00	1 000,00	0
068-Dotations aux provisions	3 787,00	7 905,15	+109%
TOTAL	790 996,71	889 269,39	+12.420



Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Suite au passage à la nomenclature M57, ce chapitre enregistre les crédits alloués au fonctionnement des services mais aussi les lignes constituant notre réserve à hauteur de 260 000€ pour l'année 2024. Le budget primitif ne prévoyant pas de virement à la section d'investissement, les réserves sont en progression de façon significative.

Chapitre 012 : Charges de personnel : Les sommes prévisionnelles sont sensiblement en hausse suite à l'augmentation de la valeur du point indiciaire de la fonction publique.

Chapitre 014 : Atténuations de produits.

Poste stable qui enregistre le versement à la communauté de communes estimé à 58.100,00€, représentant, en plus des charges antérieures (26 829 €), la participation, sur ce chapitre, au syndicat de la Rimarde de 9.555€, au Service incendie pour 21 026€ ainsi que la fourrière et à la mission locale pour 219€ et 343€ respectivement.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : le montant de 204 687€ inclus les excédents des budgets eau et assainissement qui pourront être reversés à la communauté de communes après décision du conseil municipal. Les montants indiqués sont les montants maximums

A noter la baisse de la contribution au syndicat scolaire.

Chapitre 66 : Intérêts de la dette : en baisse pour le seul prêt communal. Les intérêts des prêts envisagés sont enregistrés sur cette ligne

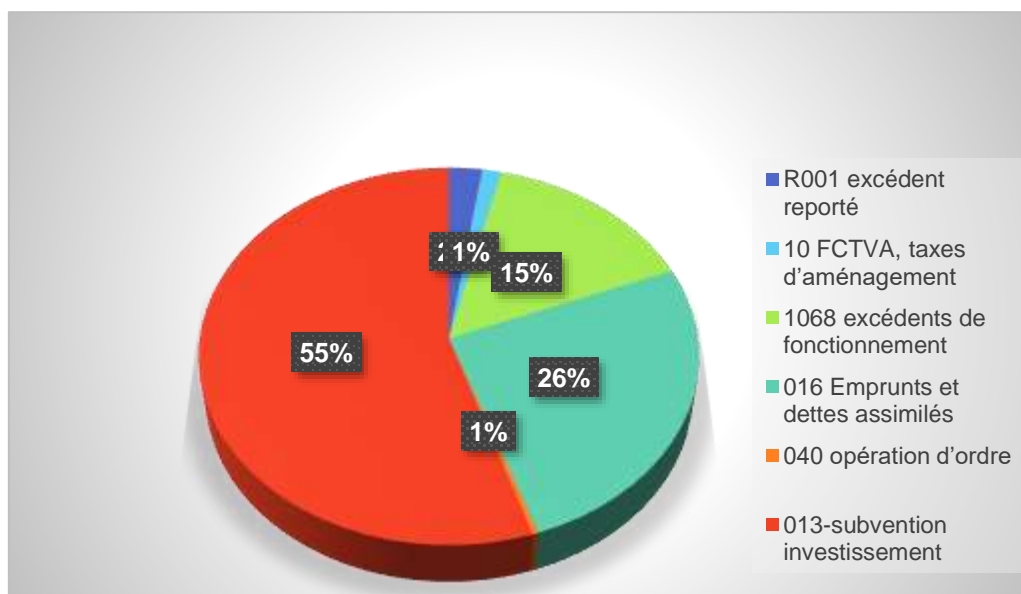
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : la somme de 2023 est reconduite.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 1 050 448,01€

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2023 et 2024

CHAPITRE	BP + DM 2023	BP 2024
R001 excédent reporté	110 377,90	24 528,66
10 FCTVA, taxes d'aménagement	14 608, 48	14 176 ,00
1068 excédents de fonctionnement		158 889,35
016 Emprunts et dettes assimilés	0	270 000,00
021-virement section fonctionnement	165 000,00	
040 opération d'ordre	3 737,00	3 737,00
013-subvention investissement	502 875,00	574 593,00
TOTAUX	796 598,38	1 050 448,01



Pour les restes à réaliser des opérations 2023, il reste à percevoir les

-Subvention de 12 950,00€ du département au titre des faibles populations pour l'année 2023 pour Yèvre-la Ville

-Subvention de 6 414,00€ du département au titre du volet 3 année 2022 pour l'enfouissement des lignes à YEVRE LA. VILLE

--Subvention de 8.480,00€ au titre du volet 4 pour le parking de proximité à Yèvre-le-Châtel.

-Subvention du S.I.E.R.P pour les candélabres à hauteur de 5 400,00€ et de 14 614€ pour l'enfouissement de Yèvre-la-Ville.

-Dotation des équipements des territoires ruraux (D.E.T.R) de 16 786,00€ pour l'enfouissement des lignes à Yèvre-la-Ville.

-Dotation de l'Etat à hauteur de 40% au titre de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de 5 241€ pour la maîtrise d'œuvre des travaux de l'église ST GAULT

-Dotation de l'Etat à hauteur de 30% au titre de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de 77 841,00,00€ pour la première tranche des travaux de l'église ST GAULT

-Subvention de 162 626,00€ du département au titre du volet 4 pour l'église ST GAULT

-Subvention de 13 373,00€ du Fonds national de l'archéologie préventive (FNAP)

-Subvention de 7 000€ de la Sauvegarde de L'Art Français

-Subvention de 69 200,00€ de la mission Bern proratisée selon les travaux effectués

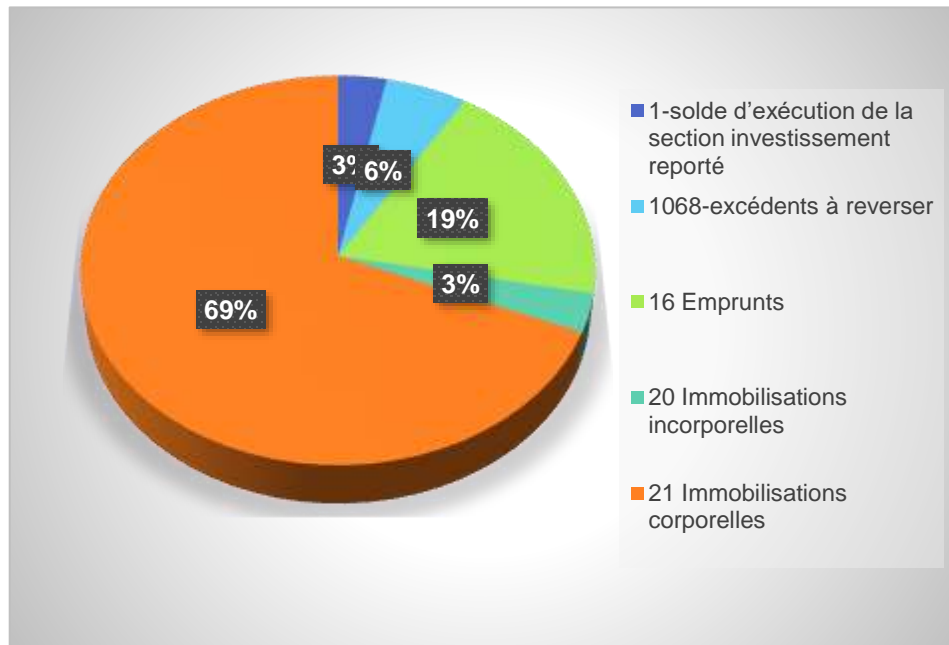
Des acomptes ont été perçus. Il faut cependant attendre la fin des travaux pour pouvoir demander le solde des subventions.

De même, les fonds collectés par la Fondation du Patrimoine (51 200€) dans le cadre des travaux sur l'église ST GAULT ne seront débloqués qu'après la réalisation de la première tranche.

Dans ces conditions, la commune envisage de souscrire un prêt relais à hauteur de 200.000€ sur 1 an remboursable à la perception des subventions De même, elle souscrira un prêt relais TVA de 70 000€., la commune règle les factures TTC et perçoit le remboursement à n+2.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2023 et 2024

Chapitres	BP + DM 2023	BP 2024
1068-excédents à reverser		60 071,41
16 Emprunts	9 272,35	209 085,66
20 Immobilisations incorporelles	29 353,00	34 937,00
21 Immobilisations corporelles	757 973,03	746 353,94
Totaux	796 598,38	1 050 448,01



Chapitre 21 :

Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants, certains étant soit en cours soit déjà réalisés (Les chiffres sont présentés HT

-Travaux sur le Grand Parking à Yèvre-le-Châtel	7 550,00€
-Aménagement d'un ilot pour personnes à mobilité réduite à Yèvre-la-ville	20 998,00€
- Curage de l'étang à Yèvre-la-Ville	9 870,00€
- Réparation de voiries à Yèvre-la-Ville/Rougemont	26 664,00€
- Enherbement du cimetière de Yèvre-la-Ville.....	3 388,00€
- Remplacement des tables de la salle des fêtes de Yèvre-la-Ville	4 488,00€
- Enfouissement des lignes rue de Nascelles à Yèvre-le-Châtel	102.369,00€
- Rénovation LED : éclairage public et monuments à Yèvre-le-Châtel.....	6 997,00€
- Rénovation des éclairages intérieurs des bâtiments communaux... ..	3 594,00€
- Mise aux normes électriques de la forteresse	14 205,00€
- Travaux de restauration de l'église ST GAULT (1) avec les fouilles préventives	427.630,00€

(1) Projets réalisés sur plusieurs exercices budgétaires

Au total ces travaux et achats d'investissement s'élèvent, hors subventions, à 637 753€